



COMMUNE de TRAENHEIM

4 Rue de l'Ecole
67310 TRAENHEIM

Envoyé en préfecture le 31/07/2026

Reçu en préfecture le 31/07/2026

Publié le

ID : 067-216704924-20260731-ACTE202613-AI

ARRÊTÉ N° 26/2026

Portant délégation exceptionnelle et temporaire dans les fonctions d'officier de l'état civil pour un conseiller municipal pour la célébration d'un mariage

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE TRAENHEIM,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2122-18,

Vu le procès-verbal d'installation du conseil municipal du 20 mars 2026,

Considérant la demande formulée par les intéressés sollicitant la célébration de leur mariage par Madame SIBON Aurore, conseillère municipale.

ARRÊTE

Article 1 : Madame SIBON Aurore assurera, en nos lieu et place, les fonctions d'officier de l'état civil.

Article 2 : Délégation est également donnée à Madame SIBON Aurore à l'effet de légaliser les signatures, authentifier les copies, délivrer tous certificats et signer tous documents administratifs relatifs au service de l'état civil. Ces fonctions seront comme celles prévues à l'article premier ci-dessus, assurées concurremment avec nous.

Article 3 : Cette délégation est consentie pour célébrer à titre exceptionnel le mariage de Monsieur KLEIN Joffrey et Madame DELANDRE Nathalie le 29 août 2026 à 11h30.

Article 4 : Copie du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Sous-Préfet de Molsheim
- Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal Judiciaire de Saverne
- Madame SIBON Aurore, conseillère municipale.

Arrêté certifié exécutoire en vertu de sa transmission et de son affichage.

Fait à Traenheim le 30 juillet 2026

Le Maire

Jean-Yves STOLLESTEINER



Le Maire informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois.



Publié le : 31/07/2026 10:20 (Europe/Paris)

Collectivité : Traenheim

https://www.intramuros.org/traenheim/documents_administratifs/73933